
Communiqué de presse

Neuilly-sur-Seine, le 13 juillet 2026

Rehaussement du prix de l'offre publique de retrait

Dans le prolongement des communiqués de presse en date des 14 et 24 octobre 2025, ainsi que du 19 mars 2026, Ciné Par et Gaumont annoncent que les associés de Ciné Par ont décidé de réhausser le prix de l'offre publique de retrait (« OPR ») visant les actions de la société Gaumont, initiée par Ciné Par, agissant de concert avec le groupe familial Seydoux, composé de Monsieur Nicolas Seydoux, Madame Sidonie Dumas, Monsieur Michel Seydoux et Madame Pénélope Seydoux (ensemble le « Concert »), à 100 euros par action Gaumont, dans un sens favorable aux actionnaires minoritaires.

Il est rappelé que le projet d'OPR visant les actions de la société Gaumont avait initialement été déposé le 13 avril 2026 au prix de 90 euros par action Gaumont.

Dans ce contexte, un projet de note d'information modifié sera déposé par le Concert auprès de l'AMF dans les prochains jours.